## 12583/25 LIMITE

## ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

QUINZIÈME LÉGISLATURE

**SESSION ORDINAIRE DE 2025/2026** 

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale le 01 octobre 2025 Enregistré à la Présidence du Sénat le 01 octobre 2025

## TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

DÉCISION DU CONSEIL modifiant la décision (PESC) 2024/2643 concernant des mesures restrictives eu égard aux activités déstabilisatrices menées par la Russie

E 20020

## Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des Affaires européennes.